

« aucuns d'eulx délaissèrent leurs *reliquaires et ornements* « au sieur de Sault et supplièrent le roi qu'il les fasse « rendre à ceulx à qui il dit les avoir baillées et à ces fins « qu'il communique l'*inventaire*. » Il est donc certain par ces deux documents que les chanoines, voyant toute résistance impossible dans leur cloître battu en brèche par le canon des protestants, dans la matinée du 1^{er} mai 1562, ont, avant de fuir, confié leur Trésor au comte de Sault, réfugié au milieu d'eux dès les premiers bruits de l'invasion de la ville. Il est non moins indubitable que ce dernier, en abandonnant le cloître qu'il ne pouvait pas défendre et en se présentant à l'hôtel de ville (1) où il avait été appelé pour conserver le gouvernement de la ville, a remis aux nouveaux Echevins, protestants, le Trésor que les chanoines avaient confié à sa garde et à sa probité, et qu'il en avait fait dresser un état ou *inventaire* régulier. Mais rien ne nous indique quelle suite le roi donna à la requête des chanoines demandant la restitution de leur Trésor, ni l'époque à laquelle cette restitution s'est faite. — Mais cette restitution, au moins partielle, a eu lieu, puisque, comme je l'ai déjà dit plus haut, les principales reliques et les objets d'art les plus importants figurent sur les inventaires postérieurs à l'occupation de Lyon, en 1562. Toutefois, la majeure partie des vêtements sacerdotaux, des ornements de prix et des tapisseries tomba au pouvoir des protestants et fut anéantie. On verra, en effet, plus loin par la comptabilité tenue par les protestants eux-mêmes, que ces objets, en

(1) D'après le mémoire publié par le chanoine Gabriel de Saconay, les calvinistes ne purent pas s'emparer non plus du Trésor des Cordeliers, lequel contenait le reliquaire renfermant le chef de saint Bonaventure. Ce Trésor fut caché par le frère Jacques Gayette, gardien de la maison. — Ce religieux fut arrêté pour n'avoir pas voulu livrer ce Trésor, et massacré la nuit suivante sur le pont de la Saône.